Extrait du Le Vénissian

http://levenissian.fr/Luttes-sociales-en-Algerie

Luttes sociales en Algérie

- Internationale -

Date de mise en ligne : lundi 10 octobre 2011

Copyright © Le Vénissian - Tous droits réservés

Communiqué

Le comité national pour la défense des droits des chômeurs dénonce l'arrestation abusive et non justifié de nos animateurs suite au rassemblement de la dignité auquel nous avons appelé aujourd'hui pour exiger la satisfaction de nos revendications les plus élémentaires, à savoir :

Un travail décent pour tous.

- Une allocation chômage à hauteur de 50% du SNMG pour tout demandeur d'emploi.
- Attribuer une assurance sociale pour tous les chômeurs, accès gratuit aux loisirs et au transport.
- Associer les comités chômeurs dans l'élaboration des politiques de l'emploi et le contrôle de la distribution des offres d'emplois
- Suppression du service militaire pour les jeunes de 25 ans et plus et la baisse de la durée du service militaire à 6 mois.

En effet les services de police ont procédé dès la matinée (7h 15mn) à l'arrestation arbitraire de 7 membres du comité devant le siège de la maison des syndicats sis Dar El Beida-Alger, ces derniers ont été libérés une heure après.

Les mêmes services de police ont procédé à l'arrestation de plusieurs (25) membres de notre comité au niveau de la présidence, nous avons assiste aujourd'hui à une véritable chasse aux chromeurs.

Le CNDDC considère qu'au lieu et place de satisfaire nos revendications les plus légitimes, les pouvoirs publics préfèrent réprimer et usé d'une politique de violence et d'intimidation policière pour annihiler toute tentatives d'organisation sociale. Nous estimons que cette politique répressive est une grave entrave à la dignité humaine et aux droits d'organisations et d'expression consacres par les textes fondamentaux de la République.

Ce genre de pratique nous renseigne encore une fois sur la nature répressive et antisociale du régime Algérien qui refuse de reconnaître et de dialoguer avec les organisations sociales.

Par ailleurs le CNDDC exige la libération immédiate et inconditionnelle pour ceux qui n'ont à se reprocher que le faite de lutter contre la fatalité du chômage, pour un travail décent et une vie digne.

Alger le 09 octobre 2011

Le bureau exécutif du CNDDC

Copyright © Le Vénissian